



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Compte-rendu de la CHSCS du 21 décembre 2017

Membres Présents :

Direction :

- M. Commenville, Proviseur
- M. Brun, Directeur des classes primaires
- M. Bouchet, Directeur des services administratifs et financiers
- M. Lopes, CPE

Personnels :

- Non- Enseignant : Mme Pek-Campana
- Infirmière : Mme Chamonin
- Second Degré : Mmes Schild et Folke

Élèves :

- M. Dixen Alexander
- Mmes Montini Lea et Chloé Viennot

Parents d'élèves :

- M. de la Fouchardière
- Mme Thibault

Ordre du jour :

- Bilan des exercices et de l'audit de sécurité. Renforcement des dispositifs de sécurité
- Bilan de la CESC, Commissions d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- Questions diverses

Préambule :

M. Commenville annonce que les personnels seront représentés en ASA, Arbeitssicherheitsausschuss.

I – Sécurité et travaux de sécurité

A – Les exercices obligatoires

Ils sont de trois types :

- Incendie avec évacuation-
- Confinement pour risque majeur extérieur (produit chimique...)
- Confinement ou fuite lors d'intrusion

1 – Les exercices effectués

a- Exercice prévu et ayant bien fonctionné

Un premier exercice « évacuation incendie » a été effectué de façon satisfaisante.

b- Déclenchement intentionnel du système d'alarme

Ce genre de comportement est absolument inadmissible.

Le proviseur demande aux représentants des élèves de faire passer le message suivant à leurs camarades : « on ne joue pas avec les dispositifs de sécurité. Cela est dangereux, et engendre des frais élevés qui en cas de déclenchement non justifié peuvent être facturés. »

La sonnerie d'alarme a été déclenchée une après-midi et a révélé au P'tit Victor une absence de préparation, voilà pourquoi il faudra que ce type d'exercice soit préparé et répété en accord avec la direction du P'tit Victor.

2 – Les exercices à venir

Le confinement avec fuite ou se barricader demande une grande préparation et organisation. Il faut répartir les rôles : des observateurs, mais aussi à l'extérieur des personnes pour récupérer les élèves.

Il faut un observateur derrière le faux agresseur qui se déplace à travers l'établissement.

Les nouvelles serrures électroniques sont condamnables à distance. Une fois condamnée, il ne faut pas qu'on puisse les rouvrir si l'agresseur s'empare d'un badge... Toutes ces situations doivent s'apprendre lors d'une préparation

Les portables doivent être silencieux. On peut envoyer un message au 114 (numéro d'urgence par SMS européen).

B – Audit de sécurité de l'ambassade

1 – Renforcer la sécurité active

La meilleure des protections repose sur « l'humain » : sans tomber dans la psychose, il faut veiller à signaler toute personne ou activité suspecte comme dans le cas de valises abandonnées par exemple.

2 – Réaménager l'entrée et l'accueil.

La porte de la loge donnant sur le hall devrait être condamnée. L'accès à l'administration devrait être protégé. La signature de registre à l'intérieur des locaux est contradictoire avec ce principe, et non indispensable. Elle ne remet pas en cause l'identification des visiteurs via la vitre, et la remise d'un badge contre pièce d'identité

3 - Aménager un autre point de contrôle des caméras plus éloigné de l'entrée

L'ambassade note des points positifs comme le rehaussement des clôtures, mais déplore l'absence d'alarme de nuit, qui doit être révisée, car elle se déclenche de manière intempestive :

Le personnel de sécurité doit être pourvu d'un uniforme et varier ses rondes. Cela a un rôle dissuasif.

Actuellement, l'école cherche un personnel en mini-job pour surveiller le portillon du primaire. Un réaménagement de cette entrée peut être envisagé, pour faire entrer les élèves à côté du portail central :

Mme Chamonin signale qu'il y a de nombreux endroits dans l'établissement où il n'est pas possible d'envoyer un message au 114 faute de réseau.

M. le Proviseur insiste sur la consigne de non visibilité lors des déplacements en groupes à l'extérieur du lycée : ne pas porter de vêtements marqués au nom de l'école en voyage, se tenir en retrait de la bordure de la terrasse des lycéens.

Chloé Viennot demande quelles sont les consignes pendant les repas ?

Il faut améliorer la lisibilité et la visibilité des consignes.

Les salles et les bâtiments devront être renumérotés pour éviter la confusion et optimiser l'intervention des forces de l'ordre et/ou des pompiers

II –CESC :

Le proviseur a souhaité la mise en place d'un Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté.

Lors de la première réunion, il y a listage des actions pour éviter une superposition en mille-feuille inarticulé et éventuellement lacunaire.

A la fin d'année, il faudra faire le bilan de ce qui aura été fait et se poser la question de la reconduction, de la modification ou de la suppression des dispositifs.

La CESC rend compte au CE.

III . Questions diverses

Parents :

Le Lycée a-t-il en vue la situation de sécurité des enfants qui rejoignent l'établissement par le côté Käthe-Kollwitz-Strasse ou par la Reifenbergerstrasse ? Des actions autonomes, en collaboration avec d'autres établissements ou avec les autorités de la ville sont-elles envisageables ou envisagées ?

M. le Proviseur n'a pas la lisibilité des différentes procédures déjà engagées par la direction précédente.

M. de la Fouchardière dit que les autorités locales ont des plans de rénovation de la rue qui comprend trois établissements accueillant des enfants.

Un rendez-vous sera organisé avant février.

Nous avons eu de nouveau des parents évoquant la présence de poux au niveau du primaire. Quelles sont les mesures de prévention, contrôle et sensibilisation prévues ou effectuées en 2017 ?

Mme Chamonin informe par email. Il n'y a pas de mesure coercitive obligeant les enfants à rester chez eux.

M. de la Fouchardière suggère des documents visuels pour mieux sensibiliser les gens. Monsieur Brun indique que cela est déjà appliqué dans le secteur des Maternelles.

La question des contrôles à la cantine relève-t-elle toujours de la CHSCS ? Si oui, où en est-on ?

Depuis hier il y a contrôle des cartes à la cantine. La Sodexo a mis en place un système pour scanner la main des élèves, afin de ne pas avoir de cartes perdues

Comment faire pour l'hygiène et les enfants allergiques ?

Quelle est la politique en matière d'accompagnement des voyages scolaires ? Beaucoup d'absence de professeurs en raison de voyages scolaires, ou voyages annulés faute d'accompagnants. Certains parents/lycéens pourraient se porter candidat : est-ce possible et si oui dans quelle condition ?

C'est une question de responsabilité juridique. Jusqu'à présent, il n'y a aucun voyage annulé faute d'accompagnateur.

La secrétaire de séance

Eve Folke



Le Proviseur

Nicolas COMMENVILLE

